

Communiqué

Air Canada renouvelle son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et son programme d'achat d'actions automatique

MONTREAL, le 29 mai 2019 – Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement, les « actions »). Air Canada sera ainsi autorisée à racheter, entre le 31 mai 2019 et le 30 mai 2020, au plus 24 130 551 actions, soit 10 % du flottant de 241 305 518 actions au 17 mai 2019 (l'« offre publique de rachat »). Le renouvellement de l'offre publique de rachat d'Air Canada a été autorisé par la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Le renouvellement suivra l'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Air Canada actuellement en vigueur, qui se termine le 30 mai 2019 et aux termes de laquelle Air Canada était autorisée à racheter au plus 24 040 243 actions. Du 31 mai 2018 au 17 mai 2019, Air Canada a racheté et annulé un total de 4 609 091 actions au moyen d'opérations sur le marché libre à la TSX, soit environ 1,9 % du flottant au 17 mai 2018, au cours moyen pondéré en fonction du volume d'environ 29,70 \$, pour une contrepartie totale de 136 872 676 \$. Au 17 mai 2019, un total de 268 504 946 actions étaient émises et en circulation.

Dans le cadre du renouvellement de son offre publique de rachat, Air Canada a renouvelé son programme d'achat d'actions automatique (le « programme ») avec son courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat à des moments où Air Canada ne pourrait pas normalement en racheter en raison de restrictions de nature réglementaire ou de périodes d'interdiction d'opérations auto-imposées. Air Canada s'impose des périodes d'interdiction d'opérations régulières durant la période commençant le quinzième jour précédant la fin de chaque trimestre et se terminant deux jours de bourse après l'annonce publique de ses résultats financiers trimestriels ou annuels. Aux termes du programme, avant d'entrer dans une période d'interdiction d'opérations, Air Canada peut, sans y être tenue, demander au courtier désigné de faire des rachats aux termes de l'offre publique de rachat en fonction de paramètres établis par Air Canada. Le courtier désigné décide des rachats à effectuer en fonction des paramètres établis par Air Canada conformément aux règles de la TSX, au droit sur les valeurs mobilières applicable et au programme. La TSX a préalablement approuvé le programme, et il entrera en vigueur le 31 mai 2019.

Air Canada croit que, de temps à autre, le cours de ses actions n'est pas entièrement représentatif de la valeur sous jacente de ses activités et perspectives futures. Dans de tels cas,



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

elle peut racheter, aux fins d'annulation, des actions en circulation, ce qui hausse la valeur sous-jacente des actions restantes et profite ainsi à tous les actionnaires.

Le renouvellement de l'offre publique de rachat autorise Air Canada à racheter ses actions du 31 mai 2019 au 30 mai 2020 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats seront faits sur le marché libre à la TSX ou sur des systèmes de négociation parallèles, le cas échéant, ou encore par d'autres moyens que les autorités en valeurs mobilières pourront autoriser, y compris des applications préarrangées, des offres franches et des contrats de gré à gré autorisés par dispense accordée par une autorité en valeurs mobilières. Air Canada rachètera les actions à leur cours en vigueur au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, ou à tout autre prix que la TSX pourra autoriser. Les rachats faits en vertu d'une dispense seront assortis d'un escompte par rapport au cours en vigueur des actions, conformément aux conditions de la dispense.

Il s'est négocié en moyenne 1 178 446 actions d'Air Canada chaque jour entre le 1er novembre 2018 et le 30 avril 2019. Par conséquent, selon les règles de la TSX et pendant la durée de validité de son offre publique de rachat renouvelée, Air Canada est autorisée à racheter quotidiennement sur la TSX un maximum de 294 611 actions, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations calculé d'après les règles de la TSX. En outre, Air Canada peut acheter, une fois par semaine, un bloc d'actions qui n'appartiennent pas directement ou indirectement à des initiés d'Air Canada, conformément aux règles de la TSX. Les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat sont annulées.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant près de 220 aéroports sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 51 millions de passagers en 2018. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 63 aéroports au Canada, 56 aux États-Unis et 100 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 317 aéroports dans 193 pays. Air Canada est le seul transporteur nord-américain d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à obtenir le classement quatre étoiles de la firme de recherche indépendante Skytrax du Royaume-Uni, qui a également nommé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2018. Pour de plus amples renseignements, consultez le aircanada.com/fr/media, suivez [@AirCanada](https://twitter.com/AirCanada) dans Twitter, et joignez-vous à Air Canada dans [Facebook](https://www.facebook.com/AirCanada).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des

résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses, dont celles décrites aux présentes, et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, notamment ceux dont il est fait mention dans le présent communiqué et à la rubrique 18, Facteurs de risque, du rapport de gestion 2018 d'Air Canada, daté du 15 février 2019 et à la rubrique 14 du rapport de gestion du premier trimestre 2019 d'Air Canada daté du 6 mai 2019. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué correspondent aux attentes d'Air Canada en date de celui-ci (ou à la date à laquelle ils ont été faits) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal)	Isabelle.arthur@aircanada.ca	514 422-5788
Peter Fitzpatrick (Toronto)	peter.fitzpatrick@aircanada.ca	416 263-5576
Angela Mah (Vancouver)	angela.mah@aircanada.ca	604 270-5741

Internet: aircanada.com